

sons que la retenue s'élève à 54 francs, il y a 52 dimanches dans l'année au lieu de dépenser 40 sous chaque dimanche à la guinguette, l'ouvrier n'en dépensera que 20 ; son travail, sa santé et quelquefois l'ordre public y gagneront. Que les ouvriers manufacturiers de la ville de Lyon prennent exemple sur les maçons, les remouleurs et autres ouvriers étrangers qui gagnent bien moins qu'eux et qui, à la fin de l'année ; ont de bien plus fortes épargnes.

*Sur la difficulté de la retenue :* que l'ouvrier donne 1 sou, donne 2 sous et ne donnerait pas à la fin de l'année 40 ou 50 francs à la fois, le marchand fabricant la fera sur chaque pièce d'étoffe : soit une pièce de 100 aunes à 20 sols l'aune de façon, c'est 100 francs à payer, le marchand retiendra 5 francs pour les verser à la caisse au crédit du maître et du compagnon de la manière suivante. S'il revient 80 francs au compagnon, le crédit du compagnon sera de 4 francs et celui du maître de 1 franc ; le marchand en fera note sur le livre du compagnon. S'il existait des fabricants capables de s'entendre avec les ouvriers pour ne pas faire cette retenue, comme ce serait un crime de lèse-humanité, une peine exemplaire en aurait fait justice.

*Sur la difficulté de confier cette caisse :* qu'il faut faire de la place de directeur une place honorifique et que par là la caisse n'aura pas plus de dangers à craindre que les caisses impériales : que d'ailleurs on peut la donner à l'administration des hospices.

*Sur la crainte qu'en cas de maladie ou de cessation du travail, l'ouvrier ne fasse des répétitions qui pourraient avoir des suites dangereuses :* en cas de maladie l'ouvrier fera comme auparavant, il ira à l'hôpital, s'il ne peut se servir chez lui. Dans le cas d'une cessation de travail particulière, il fera encore comme auparavant, il ira aux travaux publics ou il attendra. Si la cessation devenait générale, le gouvernement paternel sous lequel nous vivons ne les abandonnerait pas, comme fit l'ancien gouvernement, et les occuperait à quelque établis-